



Consignes éditoriales

Format de la soumission

Pour la **première soumission**, avant relecture par le comité éditorial et les experts, les figures et leurs légendes doivent être placées dans le fil du texte, éventuellement en basse qualité. Le texte et le fichier doivent être anonymisés en vue de la relecture (pas de nom d'auteur, ni de renvoi explicite à « vos » travaux). Cette première soumission devra être nécessairement adressée soit au format MsWord soit OpenOffice (.docx ou .odt). Merci d'accompagner cet envoi d'une version PDF (.pdf).

Pour la **soumission du texte définitif après expertise**, le texte et les figures doivent être soumis dans des fichiers séparés. À ce stade seulement, chaque contribution joindra les éléments de paratexte suivants : résumé court en français, résumé long en anglais, biobibliographie en français, légende des figures. Les formats de fichiers acceptés sont MsWord soit OpenOffice (.docx ou .odt) pour les textes et TIFF, JPEG ou PNG pour les illustrations (se référer aux consignes spécifiques ci-dessous pour les figures et le paratexte).

Les noms de fichier respectent la forme suivante : *Nomdel'auteur_Nomdufichier*

Les noms de fichiers sont : texte, abstractcourt, abstractlong, biobiblio, légendes, fig.numérodelafigure

Police Times New Roman, corps 12 pour le texte, corps 10 pour les citations, corps 9 pour les notes de bas de page, interligne simple, justifié.

En français, les majuscules sont accentuées.

Ne jamais utiliser de majuscules (dans la bibliographie, les index, les titres), hormis les majuscules orthotypographiques (noms propres, débuts de phrase, titres, etc.) et les petites majuscules pour les bibliographies de fin d'article de présentation de numéro thématique (cf. plus loin).

Ne pas utiliser de gras ni de soulignement, excepté pour différencier les niveaux de titres.

Signature

La signature de l'article apparaît après la fin de l'article, jamais avant ou après le titre. Prénom en minuscules, Nom en petites capitales. L'institution d'appartenance apparaît en minuscules (Université de...) sous la signature.

Citations

(Toutes les indications et exemples données ci-dessous le sont pour un article écrit en français. Les articles écrits dans une langue étrangère suivront les règles ortho-typographiques suivies par ladite langue.)

Une citation en langue étrangère fondue dans le texte est composée en italique et encadrée par des guillemets à la française (« ... »).

Une citation dans la langue du texte fondue dans le texte est composée en romain et encadrée par des guillemets à la française (« ... »).

Sauter une ligne avant les énumérations et avant les citations sorties du texte.

Les citations longues sont placées en retrait et en corps 10

[...] De son côté Jean Starobinski écrivait, dans sa préface aux *Études de style* de Leo Spitzer, que : « la linguistique, science de la forme liée au sens, possède une application herméneutique dont l'intervention est la bienvenue partout où il y a du langage à lire et du sens à déchiffrer ».

Les références du texte cité sont données en note de bas de page.

Éditions de sources

Pour les articles soumis pour la section « sources » de la revue, la clarté de présentation du texte-source (texte, traduction, interview) et des commentaires (introduction, présentation, annotations, commentaires, etc.) est de la responsabilité de l'auteur et sera contrôlée par le comité éditorial.

Les transcriptions de sources écrites proposées devront se conférer aux recommandations édictées par l'École nationale des chartes. De même, on se référera aux conventions épigraphiques en vigueur.

Le texte de ces articles sera en Police Times New Roman, corps 12. Seules les sources citées en langue étrangère seront mises en italique.

Références

On mettra toujours les notes en bas de page en utilisant une numérotation continue. Les appels de notes, 1, 2, etc., sont en exposant.

Pour l'appel de note, on respectera le format « MANP » : Mot- appel de note-punctuation.

Ne pas incorporer d'hyperliens.

Références de sources manuscrites

Les références aux archives devront se conformer aux usages des institutions archivistiques citées et se présenteront sous la forme : [Lieu de conservation], [cote], [désignation de l'article]. La première référence donnera le nom développé de l'institution et proposera entre parenthèses le sigle adopté pour le reste du texte. Ex. Archivio di Stato di Mantova (ASMn).

Chaque référence mentionnera, en plus de la cote, le folio, le numéro de la pièce ou son intitulé.

Ex. Archives départementales de la Haute-Loire (AD Haute-Loire), 2 A 4, f° 5r°

Ex. Archives nationales (AN), Z^{1j} 467, procès-verbaux des greffiers des bâtiments, date.

Ex. Bibliothèque Nationale de France (BNF), lat. 14555, f° 56v°-58r°

Ex. Bibliothèque municipale de Laon (BM Laon), ms. 678, col. 58r°a-58v°b

Références bibliographiques

Les références bibliographiques en notes seront présentées de la manière suivante :

Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, date d'édition, p. x.

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, n° , date d'édition, p. xx-yy.

Prénom Nom, « Titre du chapitre », in Prénom Nom, éd., *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, p. xx-yy.

Dans le cas de plusieurs auteurs ou éditeurs, séparer les différents noms par des virgules.

Exemples :

Jean de Joinville, *Vie de saint Louis*, éd. critique par Jacques Monfrin, Paris, Librairie générale française, 2002, p. 35.

Claudie Balavoine, « À la suite des *Basia* de Joannes Secundus : questions sur l'imitation », in Jean-Claude Margolin, éd., *Acta conventus neo-latini turonensis, Troisième congrès international d'études néo-latines*, Tours, université François- Rabelais, 6-10 septembre 1976, Paris, Vrin, 1980, t. 2, p. 1077-1079.

Jean Balsamo, « Les poètes français et les anthologies lyriques italiennes », *Italique. Poésie italienne de la Renaissance*, n° 5, 2002, p. 9-32.

Nicolas Banachevitch, *Jean Bastier de La Péruse (1529-1554), étude biographique et littéraire*, Paris, PUF, 1923.

Jean Céard, « Montaigne traducteur de Raymond Sebond », *Montaigne Studies*, vol. 5, n° 1-2, 1993, p. 11-26.

Pour une référence déjà précédemment citée, on utilisera *op. cit.* en veillant à ce que la citation ne puisse pas être confondue dans le cas d'un auteur cité pour plusieurs ouvrages. On répétera toujours le prénom et le nom des auteurs en entier.

Exemples :

Jean de Joinville, *op. cit.*, p. 30

Jean Céard, « Montaigne traducteur... », *op. cit.*

Si la référence se trouve immédiatement dans la note précédente, on utilisera *ibid.* suivi le cas échéant, du numéro de la page.

Pour les numéros thématiques comprenant une bibliographie générale à la fin de l'article de présentation, les références bibliographiques dans le cours du texte sont indiquées comme ci-dessus en note de bas de page. En revanche, la bibliographie générale à la suite de l'article de présentation du thème est établie selon le modèle suivant (modèle Imprimerie nationale), les noms étant en petites capitales :

Exemples :

JOINVILLE, Jean de, *Vie de saint Louis*, éd. critique par Jacques MONFRIN, Paris, Librairie générale française, 2002.

BALAVOINE, Claudie, « À la suite des *Basia* de Joannes Secundus : questions sur l'imitation », in J.-Cl. MARGOLIN, éd., *Acta conventus neo-latini turonensis, Troisième congrès international d'études néo-latines*, Tours, université François- Rabelais, 6-10 septembre 1976, Paris, Vrin, 1980, t. 2, p. 1077-1079.

BALSAMO, Jean, « Les poètes français et les anthologies lyriques italiennes », *Italique. Poésie italienne de la Renaissance*, n° 5, 2002, p. 9-32.

BANACHEVITCH, Nicolas, *Jean Bastier de La Péruse (1529-1554), étude biographique et littéraire*, Paris, PUF, 1923.

CÉARD, Jean, « Montaigne traducteur de Raymond Sebond », *Montaigne Studies*, vol. 5, n° 1-2, 1993, p. 11-26.

On utilisera les abréviations suivantes :

« chap. » pour « chapitre », « coll. » pour « collection », « éd. » pour « édition », « f. » pour feuillet, « fig. » pour figure, « f^o » pour « folio », « ms. » pour « manuscrit », « n. » pour « note », « p. » pour « page » (singulier et pluriel), « r^o » pour « recto » (o en exposant et non signe des degrés), « s. d. » pour « sans date » (avec une espace insécable), « s. l. » pour « sans lieu » (avec une espace insécable), « t. » pour « tome », « v. » pour « vers », « v^o » pour « verso » (o en exposant et non signe des degrés), « vol. » pour « volume ».

Les locutions latines seront abrégées comme suit :

Cf.

ibid.

id.

sq.

i. e. (avec une espace insécable entre les deux éléments de la locution)

loc. cit. (avec une espace insécable entre les deux éléments de la locution)

op. cit. (avec une espace insécable entre les deux éléments de la locution)

Rappels typographiques

Les règles ortho-typographiques données jusqu'à présent sont données dans le contexte d'un article écrit en français.

Accentuer toutes les majuscules ou capitales.

Les mots en langues étrangères sont en italique

Pour les ordinaux, on abrège « ^e » et non pas « ^{ème} », « ^{re} » et non pas « ^{ère} ». Quant à « 1^o », « 2^o », « 3^o »... , ils correspondent à « primo », « secundo », « tertio »...

Les siècles sont toujours composés en chiffres romains et en petites capitales : XIX^e siècle

Les articles rédigés dans une langue étrangère emploient les usages typographiques de la langue utilisée. En général, ces règles concernent l'usage des majuscules, la ponctuation (espaces, guillemets, tirets), les abréviations, les chiffres, dates et heures et les coupures de mots. La présentation des références est adaptée en fonction de ces règles typographiques.

Résumés et paratexte

Chaque contribution joindra obligatoirement les éléments de paratexte suivants :

- Un fichier comprenant **un résumé en français de 500 signes espaces comprises au maximum**. On y ajoutera **5 mots clés** consacrés aux disciplines concernées par la contribution.
- Un fichier comprenant **le titre de l'article en anglais et un résumé long, de 2 300 à 2 700 signes espaces comprises en anglais**. Ces résumés longs seront publiés à part dans la revue sous une rubrique intitulée *Compendia*. La traduction de ce résumé est à la charge de l'auteur.
- Un fichier comprenant une **présentation biobibliographique de l'auteur en français, de 400 signes maximum espaces comprises**. Cette présentation doit impérativement commencer par le prénom et le nom de l'auteur. Elle indiquera sa fonction, son rattachement, ses domaines de recherches et publications essentielles.

Illustrations

Pour la version finale de l'article, après son acceptation par le comité éditorial, les illustrations (figures, graphiques et tableaux) de bonne qualité doivent être présentées dans un dossier à part. Les images doivent être au format TIFF, JPEG ou PNG, dans une résolution de 300 dpi minimum en taille réelle, numérotées dans leur ordre d'apparition dans l'ouvrage. Nous serons particulièrement attentifs à la qualité (lisibilité, contraste, etc.) des images qui le cas échéant

pourront être rejetées par le comité éditorial. On évitera, dans la mesure du possible, les figures multiples (fig. 1 a, b, c,...).

Par « taille réelle », nous entendons la taille à laquelle il est prévu que l'image soit reproduite dans le livre. Attention : La taille maximale d'une image sera de 11 cm (largeur) x 16 cm (hauteur). La lisibilité de l'image à cette dimension doit être assurée. Augmenter la résolution de l'image par réduction de sa taille ou par re-échantillonnage ne convient pas.

L'emplacement de chaque figure sera indiqué dans le texte par l'indication « Fig. » en rouge suivi du n° de la figure.

N. B. 1 – Les images prises sur Internet sont adaptées à un affichage sur écran. En revanche, elles ne respectent pas les standards d'impression professionnels sur support papier.

N.B. 2 – Les tableaux et graphiques sont considérés comme des figures et ne font pas l'objet d'une numérotation à part. Ils pourront être transmis au format MsWord ou OpenOffice (.docx, .odt), toujours dans des fichiers séparés. Ils devront être lisibles dans une largeur réelle de 11cm. Dans la mesure du possible, il conviendra d'éviter des largeurs plus grandes pour éviter le format à l'italienne, qui est peu confortable à la lecture. Les graphiques seront fournis accompagnés du tableau Excel avec les valeurs d'origine.

N.B. 3 - il est prévu que ces documents soient reproduits en couleurs.

Les légendes des illustrations seront envoyées à part dans un fichier de traitement de texte (MsWord ou OpenOffice), en précisant le nom de chaque figure et les éléments suivants lorsqu'ils sont pertinents : Auteur, *Titre*, lieu d'édition, édition, année, page, lieu de conservation, nom du photographe et, au besoin, mention des crédits photographiques. On indiquera également, le cas échéant, les précisions d'orientation des documents.

L'auteur s'engage à respecter la législation française sur le droit d'auteur concernant les droits de reproduction papier et numérique des illustrations soumises à publication.

L'ensemble des fichiers doivent être envoyés à aedificare@histoireconstruction.fr. Si la taille de l'ensemble des fichiers dépasse 6 Mo, il est préférable de les transmettre via un service de transfert de fichier comme Wetransfer, ou par tout autre moyen approprié.

Date de révision février 2019